L'Orateur suppléant (M. Ethier): Justement. Comme il est 4 heures et que la Chambre a décidé hier que le vote aurait lieu maintenant, voici la motion. Le ministre d'État au multiculturalisme (M. Cafik), au nom de M. MacEachen, propose que le bill C-5, tendant à modifier la loi électorale du Canada, soit maintenant lu pour la troisième fois et adopté. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3° fois, est adopté.)

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Comme il est 4 heures, la Chambre passe aux initiatives parlementaires figurant au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les avis de motion, les bills publics et les bills privés.

La motion n° 2, inscrite au nom du député de Lévis (M. Guay), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion n° 4, inscrite au nom du député d'Ottawa-Ouest (M. Francis), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion n° 5, inscrite au nom du député d'Egmont (M. MacDonald), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion n° 9, inscrite au nom du député de Hastings (M. Ellis), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion n° 11, inscrite au nom du député de Don Valley (M. Gillies), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion nº 12, inscrite au nom du député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

La motion n° 15, inscrite au nom du député de Davenport (M. Caccia), est-elle reportée?

Des voix: Reportée.

Caraihes

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Reportée du consentement unanime.

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OPPORTUNITÉ DE RELATIONS PLUS ÉTROITES AVEC LE COMMONWEALTH DES CARAÏBES

## M. Heath Macquarrie (Hillsborough) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, un comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes devrait être institué en vue d'étudier l'opportunité de prendre l'initiative de promouvoir des relations commerciales et culturelles plus étroites entre le Dominion du Canada et les collectivités du Commonwealth des Caraïbes et, qu'entre autres choses, ce comité devrait étudier a) la possibilité de subventionner le transport maritime entre ce pays et la zone du Commonwealth, b) l'aide gouvernementale canadienne pour valoriser les ports maritimes du Canada atlantique, c) les modifications des droits de douane susceptibles d'étudiants des deux régions, e) la possibilité de recommander l'octroi d'une aide pour les réunions des chefs des deux régions dans les domaines politique, commercial et pédagogique en vue de stimuler de façon mutuellement avantageuse un échange nord-sud de marchandises, de personnel, de services et de technologie.

• (1602)

—Devant une Chambre remplie et attentive un vendredi après-midi à la veille de Noël, je me sens inspiré pour traiter d'une question que je considère comme importante.

On sait que le Règlement de la Chambre ne prévoit qu'un seul avis de motion par député et par session. Je me suis prévalu de ce privilège à treize reprises depuis que je suis ici pour traiter de ce même suiet qui me tient à cœur.

La première fois que j'ai présenté une motion semblable, j'ai dit que les rapports que nous entretenions avec les Caraïbes du Commonwealth pourraient constituer la pierre de touche de tout notre programme de relations extérieures. Si nous ne pouvons entretenir des relations fructueuses avec nos frères du Commonwealth situé juste au sud du Canada, nous pourrions être incapables de lancer de vastes programmes à travers le monde.

Avec les années, ma motion a grandi et cette année, je ne mentionne pas des endroits précis comme les îles Turks et Caicos. Bien que je sois toujours d'avis que le peuple, le Parlement et le gouvernement canadiens devraient toujours accueillir avec empressement les peuples de ces petites îles qui voudraient se joindre à nous, cette question a été déjà longuement discutée lors de débats précédents. Je soutiens cependant que la raison avancée il y a quelques années par un porteparole du gouvernement était à mon avis très outrageante, affirmant que nous ne pouvions aider les îles Turks et Caicos, car ce faisant, les autres îles pourraient se sentir délaissées. C'est une manière très étroite de voir le leadership mondial et les relations entre pays de notre hémisphère.